Élaboration et Analyse de l'EPRD pour les ESMS

Description

Dans un contexte où la gestion financière est cruciale pour la pérennité des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), cette formation a pour objectif d'outiller les responsables et gestionnaires pour définir et analyser l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD). Destinée aux acteurs des SAAD, la formation met l'accent sur la nomenclature M22 et les spécificités budgétaires propres à ce secteur.

En suivant ce programme, les participants acquerront une méthode structurée pour construire un EPRD conforme aux exigences réglementaires, intégrant les particularités de leurs missions. Ils seront en mesure d'anticiper et de gérer les besoins financiers à court et moyen terme, de s'appuyer sur des prévisions budgétaires solides, et de mieux négocier avec les financiers, notamment dans le cadre des CPOM.

L'objectif est de permettre aux dirigeants et aux responsables financiers de SAAD de disposer des outils nécessaires pour un pilotage stratégique, optimisant ainsi les ressources financières au service d'une meilleure qualité d'accompagnement.

La formation combine des apports théoriques et de l'appréhension des méthodes de construction de l'EPRD (Jours 1 et 2) et une journée dédiée au retour d'expérience et à l'analyse des pratiques (Jour 3).

Prérequis

- Connaissance de base en comptabilité des SAAD (M22)
- Expérience dans la gestion financière des SAAD
- Matériels : ordinateur portable avec Excel

Objectifs

- Comprendre le rôle et les spécificités de l'EPRD dans le cadre de la gestion des SAAD.
- Appréhender la nomenclature budgétaire M22, adaptée aux structures médico-sociales.
- Acquérir une méthode pour construire un EPRD conforme et le traduire en outil stratégique de gestion.
- Développer des compétences en analyse financière pour anticiper et optimiser les ressources financières du SAAD.

Contenu

- Cadre réglementaire et législatif de l'EPRD
- Tarification à la ressource : Qu'est-ce que cela change ?
- Evolution du processus budgétaire

- Périmètre de l'EPRD SSIAD/SAAD/service autonomie
- Lien entre CPOM et EPRD
- Impact du passage en EPRD sur les pratiques budgétaire (ex sur l'opposabilité des dépenses : tel non opposabilité de la CCB, groupes fonctionnels, calendrier budgétaire, reprise de résultat, excédents/déficits)
- Au final, l'EPRD : plus ou moins de marge de manoeuvre
- Construire son EPRD et ses annexes
 - » Prérequis nécessaires à la mise en place de l'EPRD (outils et bases en analyse financière) - CAF (la calculer et l'analyser, lien CRP/CAF) - FRNG - BFR - savoir faire un diagnostic financier
 - » Cadre de l'EPRD et de ses annexes : s'approprier les outils
 - » Adapter son processus de négociation - défendre ses orientations stratégiques et budgétaires dans l'EPRD
 - » Impact sur les autres outils comptables et financiers notamment PPI
 - » Lien entre EPRD et réforme de la tarification, EPRD et réforme des SAD

- Piloter son activité avec l'EPRD
- Suivre la réalisation de son EPRD et analyser son EPRD
- Produire son ERRD et ses annexes
- Affecter son résultat (investissement vs exploitation)
- Analyser son ERRD
- Retour d'expérience :
 - » Analyse des retours des participants sur la mise en place de leur EPRD
 - » Partage des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées
 - » Discussions et échanges sur les ajustements possibles et les leviers d'optimisation

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative

est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 3 journées
Intervenants : Consultante et formatrice en finance des ESMS
Publics : Directeurs, membres de la direction (DAF, RAF) et comptables

Date des formations

- 16, 17 novembre et 18 décembre 2026 à Sainte Catherine